



## Plan de relance : lancez-vous !

Le plan de relance constitue un formidable outil au service de l'industrie, mais il est souvent perçu comme complexe et inaccessible. Cependant les lauréats sont unanimes, il faut saisir cette opportunité pour lancer des projets en gestation et ainsi maintenir notre compétitivité. L'UIMM Picardie est à vos côtés pour vous accompagner et vous guider dans les démarches.

Plus de  
**100**  
entreprises lauréates  
en Hauts-de-France,  
pour un total de plus  
de 90 M € d'aides  
(données février 2021)

### Zoom sur quelques projets

#### RDO SPRINGS à Bresles (60)

Cette PME spécialisée dans les ressorts de pompes et valves pour applications aérosols est lauréate du fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires. Antoine Serafini, dirigeant, témoigne: « Nous avons ce projet d'extension de nos locaux de 1 700 m<sup>2</sup> et d'augmentation de nos capacités de production. Cet investissement va nous permettre de développer nos parts de marché, de devenir un acteur majeur dans notre domaine en Europe et ainsi d'assurer une croissance d'activité sur le long terme. L'aide que nous avons obtenue nous permet d'accélérer ce projet et ainsi de consolider et développer l'activité de RDO Springs pour les 10 prochaines années. Ce développement s'accompagnera du recrutement de 5 collaborateurs en plus des 63 emplois actuels. Cet argent qui vient du contribuable doit créer de la richesse et relancer la croissance et donc les emplois sur notre territoire ».

**BRM Industrie à Creil (60)**

Cette PME de 80 personnes conçoit et fabrique des harnais électriques pour des applications automobiles. Elle accompagne depuis plus de 50 ans, les principaux constructeurs de la mobilité du transport militaire, civil et du sport automobile. Laurent Anderson, PDG, explique: « *l'Appel à Projet Automobile nous permet d'accélérer des projets que nous avons afin d'améliorer la compétitivité et la productivité de notre site. Cela nous permettra une diversification de nos marchés, la modernisation de notre outil de production et, dans la lignée de notre stratégie RSE engagée, d'orienter fermement la transition écologique et la décarbonation de nos productions en relocalisant des emplois au travers de notre entité de service BRM Recycling unité de revalorisation des rebus électriques de nos clients* ».

**DRAKA FILECA à Sainte-Geneviève (60)**

Filiale du Groupe Prysmian, l'entreprise fabrique des fils de câblage électrique et optique pour systèmes embarqués dans les secteurs de l'aéronautique, du spatial et de la défense. Philippe Flament, dirigeant, témoigne: « *la digitalisation de nos process de fabrication est un sujet essentiel dans notre métier. L'appel à projet aéronautique a constitué une opportunité pour accélérer cette démarche et ainsi fiabiliser les process de production et améliorer la gestion des non-conformités. Répondre à l'appel à projet n'a pas été très compliqué, tout se fait en ligne. Aujourd'hui, nous sommes ravis d'être lauréat et de pouvoir lancer ces projets* ».



Le plan France Relance, présenté en septembre dernier, prévoit 33 milliards d'euros dédiés à relancer l'investissement industriel. 1 milliard d'euros supplémentaire a été promis en ce début 2021. Les équipes de l'UIMM Picardie sont mobilisées pour vous accompagner, comprendre vos problématiques et vous orienter vers le bon dispositif tout en vérifiant l'éligibilité de votre dossier. Elles vous guident dans le montage du dossier en identifiant les bons arguments à faire valoir, notamment ceux qui démontrent la valeur ajoutée du projet de l'entreprise en termes de richesses mais aussi d'emplois.

**Contacts:**

- Benoît Bartoux au 06 72 78 13 45 ou par mail: [bbartoux@uimm-picardie.fr](mailto:bbartoux@uimm-picardie.fr)
- Mathieu Callais au 06 33 64 39 65 ou par mail: [mcallais@uimm-picardie.fr](mailto:mcallais@uimm-picardie.fr)

**Les lauréats adhérents de l'UIMM Picardie**(données au 1<sup>er</sup> mars 2021)

- **AQLE** à Saint-Just-en-Chaussée (60)
- **BRM Industrie** à Creil (60)
- **CIE Compiègne SAS** (60)
- **Draka Fileca SAS** à Sainte Geneviève (60)
- **Ecole de Production Sud Oise** à Compiègne (60)
- **FAVI** à Hallencourt (80)
- **Mahle Filtersysteme France** à Seboncourt (02)
- **MAT Friction** à Noyon (60)
- **Pinet Industrie** à Chaulnes (80)
- **RDO Springs** à Bresles (60)
- **Scherdel** à Beauvais (60)
- **SMG Tôlerie** à Saint-Paul (60)
- **Somepic** à Bouzincourt (80)
- **Votat SAS** à Pont-Sainte Maxence (60).

Une cartographie interactive recense les différents projets déployés sur le site: [datavision.economie.gouv.fr](http://datavision.economie.gouv.fr)

**33 Mds**

en septembre  
dernier pour relancer  
l'investissement  
industriel

**1 Md**

supplémentaire début  
2021

## Les webconférences « métiers de l'industrie »

Les besoins en personnels qualifiés restent importants. L'UIMM Picardie se mobilise à vos côtés pour informer les différents publics, jeunes, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, et présenter les métiers de l'industrie en adaptant les actions au contexte sanitaire actuel.

En ce début d'année, plusieurs webinaires ont été coorganisés avec le campus des Métiers et Qualifications Métallurgie Plasturgie et Proch'orientation (la mission orientation de la Région Hauts-de-France). Ils ont permis à des salariés, des jeunes en formation initiale et en apprentissage de partager leur expérience dans les métiers de la maintenance, de l'automatisme robotique, de la chaudronnerie, de l'usinage et de la plasturgie, avec des jeunes collégiens et lycéens des Hauts-de-France.

Pour Stéphane Dumortier, responsable formation dans l'entreprise Le Creuset à Fresnoy-le Grand : « le contexte sanitaire ne nous permet pas facilement d'accueillir des visites de groupes. Nous avons l'habitude de former des apprentis. Il est important de faire connaître les métiers industriels aux jeunes, notamment les métiers en tension et de les encourager à s'y former. »

Vous ou vos collaborateurs êtes intéressé(e-s) pour partager votre expérience et présenter vos métiers ? L'UIMM Picardie a développé un support qui vous permettra de guider vos interventions.

Contactez Ingrid Cresp, au 06 89 98 39 55 ou par mail : [icresp@uimm-picardie.fr](mailto:icresp@uimm-picardie.fr)

# 5000

jeunes formés en alternance dans l'industrie en Hauts-de-France (hors agro-alimentaire)



## Recrutez dès à présent vos futurs apprentis !

La campagne de recrutement des apprentis a déjà commencé chez PROMEO. Les conseillers sourcing placement sont à votre disposition pour vous présenter des profils de candidats correspondant à vos attentes.

PROMEO propose à la rentrée prochaine plus de 70 formations diplômantes dans les métiers techniques et tertiaires sur 7 sites du niveau 3 (infra bac) au niveau 7 (bac +5) avec l'école d'ingénieur ITII Picardie.

Nouveauté cette année, PROMEO et le CESI construisent un nouveau partenariat afin de proposer des formations dans les domaines de la qualité, de l'organisation industrielle et du numérique.

Plus d'information sur [www.promeo-formation.fr](http://www.promeo-formation.fr)

## BLOC NOTES

### ÉVOLUTION DU DISPOSITIF CONVENTIONNEL : MODIFICATION DU CALENDRIER

L'entrée en vigueur du dispositif conventionnel, en cours de négociation, est différée au 1<sup>er</sup> janvier 2024 (sauf pour la protection sociale qui pourrait s'appliquer dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022). Afin de permettre aux entreprises d'anticiper la mise en place de la classification, une phase d'appropriation devrait débuter idéalement le 1<sup>er</sup> juillet 2021.

### REPORT DE LA SEMAINE DE L'INDUSTRIE

La 10<sup>e</sup> édition de la Semaine de l'industrie est reportée en novembre 2021, dans un format réinventé et adapté à la situation. Elle portera sur la thématique « Inventer un avenir durable ».

### DERNIÈRE MINUTE TAXE D'APPRENTISSAGE : VERSEMENT DU « 13 % » AVANT LE 31 MAI 2021

Nouveauté cette année, l'UIMM Hauts-de-France est habilitée à percevoir votre solde de taxe d'apprentissage.

Toujours avec un taux d'imposition de 0,68 % de la masse salariale, la taxe d'apprentissage est désormais divisée en 2 parties :

- 87 %, destinés au financement de l'alternance sont à verser à l'OPCO de branche de l'entreprise ;
- 13 % sont directement attribués aux établissements éligibles, avant le 31 mai 2021.

Véritable acteur de la promotion de l'industrie, le réseau UIMM en Hauts-de-France agit au quotidien pour améliorer l'image de l'industrie, favoriser la formation des jeunes, notamment par l'apprentissage et le recrutement de talents indispensables au développement de notre industrie.

En choisissant l'UIMM Hauts-de-France pour le versement de votre solde de taxe d'apprentissage, vous participerez à ces actions d'attractivité des métiers industriels qui se veulent de plus en plus innovantes et visant à attirer de nouveaux talents dans l'industrie.

[www.uimm-picardie.fr/soutenez-la-promotion-de-lindustrie-et-de-ses-metiers](http://www.uimm-picardie.fr/soutenez-la-promotion-de-lindustrie-et-de-ses-metiers).

Directeur de la publication : Fabrice Grelier  
Responsable coordination : Ingrid Cresp  
Réalisation : UIMM Picardie  
Crédit photos : UIMM Picardie - Adobe stock  
Impression : UIMM

Adresse : 22 rue du Général Leclerc  
80008 AMIENS

Tél. : 03 22 71 43 90

Contact : [contact@uimm-picardie.fr](mailto:contact@uimm-picardie.fr)

Rendez-vous sur [uimm-picardie.fr](http://uimm-picardie.fr)

Suivez-nous aussi sur    

## AGENDA

### JEUDI 8 ET JEUDI 15 AVRIL

« Le télétravail : du dialogue social à la prévention »

Journées animées par les services juridique et SSE de l'UIMM Picardie

### VENDREDI 23 AVRIL MATIN

« Activité Partielle de Longue Durée (APLD) »

Webinar animé en collaboration avec la DIRECCTE et l'AR21 Hauts-de-France

### MARDI 25 MAI

Prochaines Rencontres Industrielles Régionales  
Édition numérique - en distanciel  
[www.rencontres-industrielles.com](http://www.rencontres-industrielles.com)

## PLAN DE RELANCE 2021

### DES CONTREPARTIES DEMANDÉES AUX ENTREPRISES DE PLUS DE 50 SALARIÉS BÉNÉFICIAIRES

La loi de finances pour 2021 crée, pour les entreprises de plus de 50 salariés bénéficiaires des crédits ouverts au titre du Plan de relance en 2021, de nouvelles obligations à remplir avant le 31 décembre 2022 :

- obligation d'informer et consulter le CSE sur le montant, la nature et l'utilisation des aides dans le cadre de la consultation annuelle sur les orientations stratégiques de l'entreprise ;
- publication du résultat obtenu pour chaque indicateur de l'index égalité professionnelle et, si les indicateurs sont inférieurs à un seuil défini par décret, fixation et publication des objectifs de progression et des mesures de correction et de rattrapage. Risque, en cas de non-respect, d'une pénalité financière pouvant aller jusqu'à 1 % de la masse salariale ;
- établissement d'un bilan simplifié de leurs émissions de gaz à effet de serre (délai supplémentaire pour les entreprises employant entre 51 et 250 salariés qui devront établir ce bilan avant le 31 décembre 2023).

L'équipe juridique se tient à votre disposition pour plus d'information.

UIMM

Picardie

LA FABRIQUE  
DE L'AVENIR